



## INDUSTRIE ÉLECTRIQUE: LE MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET LES POTENTIALITÉS D'EXPORTATION



**01** Message du Président du CNESE

**02** Objectif du séminaire

**03** Regard sur les communications

**04** Perspectives et champ d'actions



# Message du Président du CNESE

Le marché des équipements électriques offre une réelle opportunité pour la croissance et les affaires, en raison notamment ; du développement des réseaux électriques intelligents et de l'accélération de la mobilité électrique dans les différents réseaux de transport (réseau intelligent) et leurs applications. Partant du rôle prépondérant de l'Algérie en Afrique, l'activité de l'exportation constitue désormais une exigence de base pour fusionner le tissu industriel, alors que la maîtrise des techniques de production constitue un réel avantage compétitif pour la confection de composants à haut rendement et le positionnement sur le marché mondial. Il y a lieu de rappeler l'intérêt conféré par les pouvoirs publics à l'encouragement du secteur privé dans sa démarche, axée sur l'innovation et la création de postes d'emploi permanents, une stratégie soutenue par le Président de la République qui a insisté, à plusieurs reprises, sur l'impératif de soutenir



l'investissement privé, avec la possibilité d'octroyer d'importantes incitations aux opérateurs, exploitant des matières premières locales.

Par ailleurs, il convient de souligner que la Banque d'Algérie a donné son accord pour la création d'une banque d'import-export, une demande formulée, en janvier 2021, par le CNESE au Président de la République, ce qui constitue un acquis important pour les exportateurs algériens.

Dans le proche avenir, l'Algérie va s'orienter vers la création de la « maison de l'export », qui pourrait prendre le nom d'« Agence nationale des exportateurs » devant apporter les réponses aux questions logistiques auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques.

La conjoncture économique mondiale d'aujourd'hui nous impose de diversifier l'économie et nous incite à un développement qui doit commencer par un positionnement plus dynamique sur le marché national, mais également par une présence forte sur les marchés internationaux.

Le marché algérien des équipements électriques a bien évolué et continuera à évoluer rapidement, notamment avec le développement des réseaux électriques et de l'électrification, les mesures d'efficacité énergétique, le développement des réseaux électriques intelligents (smart grids), le stockage et la mobilité durable. Ces usages vont faire évoluer le marché des équipements électriques.

L'activité des opérateurs des équipements électriques peut être soutenue par des facteurs structurels. La future loi sur la transition énergétique, qui est en cours de préparation, incitera à réduire les consommations et prévoira le renouvellement d'une grande partie des équipements électriques et l'intégration de matériels complémentaires (appareils de mesure, système de contrôle de la consommation). L'éclairage public serait également prometteur avec l'essor des LEDs, des batteries de longues capacités et l'apparition de solutions intelligentes,... Autant de segments porteurs pour les opérateurs et les industriels du secteur.

## Objectif

---

Le séminaire, tenu le 21 Juin 2021, a permis aux acteurs de ce secteur d'effectuer un constat sur cette activité et les perspectives de développement, d'apporter un éclairage sur les différentes mesures incitatives de soutien au secteur et de présenter les opportunités, qui s'offrent aux opérateurs économiques du dit secteur. Cette rencontre a eu pour objectif d'analyser et de définir les attentes des acteurs concernés et d'arrêter, dans le cadre d'un dialogue public-privé, des stratégies de développement de l'industrie électrique, tant sur le plan national qu'international, en mettant en exergue la dynamique des principaux débouchés de ce secteur stratégique (bâtiment, travaux publics, industrie, transports, réseaux d'électricité,...) et la forte concurrence des produits étrangers.

Cette rencontre visait à jeter les bases d'un développement industriel dans ce domaine, à travers le soutien des activités dans lesquelles l'Algérie est bien classée, à l'instar du secteur des câbles, la mécanique électrique, la thermorégulation (chauffage, réfrigération et climatisation), les installations électriques (réservoirs, panneaux électriques, armoires) et la maîtrise de l'énergie, entre autres. Elle avait également pour but de déterminer les contraintes entravant le développement du secteur, d'y apporter des solutions et de renforcer les outils et mécanismes juridiques, de manière à offrir un soutien aux exportateurs et à améliorer la compétitivité des équipements électriques, dans le but de leur assurer une plus large distribution.

# Regard sur le séminaire



Cette importante rencontre a vu la participation de plusieurs représentants des institutions publiques et des opérateurs économiques relevant du secteur privé, animée par de nombreux opérateurs économiques et intervenants relevant des secteurs publics et privés et a constitué une opportunité pour aborder les différents aspects inhérents tant aux mécanismes de production des équipements électriques et dispositifs de soutien à l'exportation qu'aux facilitations à fournir par les différentes parties compétentes pour pénétrer les marchés internationaux, étant entendu que les équipements électriques sont actuellement tirés par les marchés émergents et les infrastructures de réseaux dans ces pays, en particulier en Afrique. Le séminaire a été animé par Mme Hassina Maddi, Directrice d'étude au CNESE, Mme Ouidad Hamrour, Directrice du développement international « Groupe Sonelgaz », M. Mohamed Khelifa, Opérateur économique international et modéré, M. Ryadh Boudjemadi, Expert dans les énergies électriques, M. Mohamed Chami, expert national et M. Rabah Fassih, Directeur de la promotion et d'appui des échanges économiques (MAE).

Au terme des travaux, les acteurs concernés ont eut l'occasion d'échanger leurs expériences de terrain et ont été conviés à formuler des préconisations reflétant leurs préoccupations pour promouvoir d'avantage les exportations des équipements électriques.

Les travaux ont été organisés en trois (03) ateliers: Quelles stratégies de développement des marchés africains ? Accompagnement financier et technique à l'export et Logistique pour l'export.

**Il y a lieu de noter que les synthèses des communications ont été faites par les services du CNESE, sur la base des communications, conférences et débats**

# Le marché des équipements électriques et les potentialités d'exportation

---

**Mme Hassina Maddi**

**Directrice d'étude, CNESE**

Un état des lieux a été présenté sur la production électrique de l'Algérie, son potentiel à l'exportation vers l'Afrique et les capacités installées en matière d'équipements dans les pays africains.

Top cinq des pays qui ont investis dans l'industrie électrique : Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Zambie et Cameroun.

La communication a porté sur une vue d'ensemble du marché mondial des équipements électriques et les tendances mondiales actuelles, en mettant en exergue les perspectives du marché pour la période 2021 – 2026, comme suit:

·La balance commerciale des équipements électriques en Afrique est déficitaire d'environ 59 % en 2019 (données CNUCED). Le taux d'accès à l'électricité en Afrique Subsaharienne (ASS) est de 43%, en Afrique rurale de 25%. Le taux d'accès mondial est de 87% (BM et AFD, 2020) ;

·Le marché mondial des équipements électriques est en baisse de 1 293,8 milliards de dollars en 2019 à 1 266,8 milliards de dollars en 2020. Décroissance annuelle de -2,1 % ;

·Une baisse de la demande mondiale d'électricité est due au confinement :

Selon l'AIE: 2,5 % au premier trimestre de 2020 et 5 % à la fin 2020 dans les secteurs commercial et industriel.

Selon la SFI : 15 % en moyenne en mars et avril 2020, dans de nombreux pays où elle exerce ses activités.

Perspectives 2021 - 2026: Le taux de croissance annuel du marché de l'équipement électrique est de 6,73 % (8 % à partir de 2021 et atteindra les 1 572,5 milliards de dollars en 2023).

Selon les estimations de British Petroleum, une croissance de 400 % de l'énergie renouvelable est attendue d'ici 2040 d'où une forte demande d'équipements électriques. La croissance de la population mondiale, de l'économie et de la population, conjuguée à l'urbanisation rapide impliquera une augmentation importante de la demande d'énergie au cours des prochaines années.

La part des exportations d'équipements électriques représentent 1,24% dans les exportations hors hydrocarbures, d'où la nécessité d'aller vers une diversification de l'économie nationale, afin d'augmenter les exportations hors hydrocarbures à 5 milliards de \$ à fin 2021 et de réduire, à moyen terme, la dépendance aux hydrocarbures.

# SONELGAZ : un acteur clé pour le développement énergétique



Mme Ouidad Hamrou  
Directrice du développement  
« international » Groupe Sonelgaz

Plusieurs points saillants liés aux perspectives de développement de la Sonelgaz ont été abordés, notamment ; la signature de plusieurs mémorandums d'entente avec un nombre de pays africains, où des consultations sont en cours avec des représentations

diplomatiques de pays africains en Algérie, en vue de leur fournir l'énergie électrique.

Le Groupe Sonelgaz est composé de vingt-deux (22) sociétés directement pilotées par un Holding, deux (02) sociétés en participation avec des entités et huit (08) sociétés en participation avec des tiers, dont le métier est en rapport avec le domaine de l'électricité et du gaz.

Dans le même cadre, quelques chiffres clés du bilan du groupe Sonelgaz au titre de l'année 2020 ont été présentés en termes de production d'électricité, de la longueur du réseau de transport d'électricité et du réseau de transport du gaz, de nombre de clients électricité (capacité installée) ainsi que des missions et attributions du Groupe Sonelgaz et de l'institut de Formation de l'Électricité et du Gaz (IFEG).

A noter que cet institut de formation est titulaire, depuis février 2016, du label «Centre d'Excellence » en Afrique, sous la tutelle de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA). Ce label est un gage de formation de qualité selon des standards pédagogiques.

L'IFEG, à travers ses 03 écoles, est en mesure de répondre aux besoins de ses clients qui exercent dans le domaine de l'électricité en Afrique. Plus de 900 stagiaires ont bénéficié de l'expertise de l'IFEG au profit de (13) compagnies d'électricité africaines de (09) pays. Les pays concernés sont : Mali, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo-Brazzaville, Bénin, Burkina Faso, Togo, Niger, Tchad.

Les détails techniques du bilan sont comme suit :

\*Production d'électricité: 73.837,9 GWh

\*Longueur du réseau de transport d'électricité: 31.163,5 km

\*Longueur du réseau de transport Gaz: 22.623 Km

\*Nombre de clients électricité: 10.430.852

\*Capacité Installée: 22.978,3 MW

\*Longueur du réseau de distribution d'électricité : 357.184,4 Km

\*Longueur du réseau de distribution Gaz: 126.951,4 Km

\*Nombre de clients Gaz: 6.442.717

Taux d'électrification et taux de pénétration de gaz (situation à 2020)

Le taux d'électrification est de 99,4 % pour une consommation électrique de 64.492 GWh et le taux de pénétration de gaz naturel est de 62 % pour une consommation de gaz de 11.937 Millions de m<sup>3</sup>.

Industrie électrique: le marché des équipements électriques et les potentialités d'exportation

# Exportation dans le secteur énergétique



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي



M. Mohamed KHELIFA  
Opérateur économique international

SEMINAIRE SUR L'INDUSTRIE ELECTRIQUE

## LE MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET LES POTENTIALITÉS D'EXPORTATION

Hassina MADDI  
Directrice d'Études  
CNESE

Blida, 21 juin 2021

La capacité énergétique solaire dans le monde a été présentée, en mettant en exergue les prix des panneaux solaires et en présentant les principales actions retenues au titre du programme de mise en place, entre 1999-2021, du projet phare de Sonelgaz portant sur un système photovoltaïque pour générer de

l'électricité solaire dans 20 villages solaires d'une puissance totale installée de 453 KWc.

Le nombre de foyers électrifiés est de 908 sur une superficie totale supérieure à 1 millions Km<sup>2</sup> (04 wilayas) et d'autres projets dont un système solaire foyer d'une capacité de 1.3 MW (2003-2006), un système de pompage d'une capacité de 696 KW (2003-2006), 179 systèmes éoliens (2002 à 2011), un système solaire éolien (Saida)/station hybride pour le traitement des eaux d'une capacité de 2.1KW (2007), une géothermie au niveau d'une école à Sidi Aissa (Saida) d'une capacité de 32kw (2010), une centrale photovoltaïque de Hassi Mounir (Tindouf) de 43,2KW (2009) et Ghara Djebilet d'une capacité de 9KW (2009), une tour de télécommunication à Djelfa de 48KW (2013), une station climatique (Askrem-Tamenrasset) d'une capacité de 45KW (2011) et un éclairage d'aéroports (El Bayadh, Bechar, Mechria, Mascara, Adrar, Tindouf et Timimoun) d'une capacité de 152 KW (2014).

En Afrique, des réalisations ont été effectuées dans le domaine solaire notamment au: 1).Soudan: Khartoum (système de filtration solaire de 5KW-2020, système de réseaux solaire de l'ambassade de France de 12KW-2019, pompe solaire de 3000W-2016, éclairage solaire de l'université 130W-2016), Barbar (pivot solaire de 96KW-2016), Ghaba (pivot solaire de 323 KW-2016), Darfour (Pompe solaire de 11.5KW-2016), Kurdofan (kit solaire de 500W-2016), 2).Mali: système solaire d'éclairage (maison et pompage) de 31.5KW-2011 et mini réseaux de 24KW-2011.

### Éléments clefs déterminant la capacité de l'Algérie:

Le plan de développement 2018-2028 se présente comme suit :

- Production de l'électricité : Capacité additionnelle 2018-2028: 18 749 MW
- Transport de l'électricité: Longueur additionnelle 2018-2028: 29 682 km
- Transport du gaz: Longueur additionnelle 2018-2028: 9 000 KW

### Distribution de l'électricité et du gaz:

Développement prévue, sur la période 2018-2028: réseau d'électricité de 106.563 km de lignes, 51 694 postes, 1.365.034 branchements, réseau gaz de 54.509 km, 2.322.184 branchements gaz, renouvelables: 5 600 MWc à l'horizon 2028.

## Exposition de jeunes porteurs de projet «mobilité électrique»

En marge du séminaire, une exposition s'est tenue par l'entreprise «INNOVALOGIE» activant dans la recherche, développement et production dans le domaine de la mobilité électrique spécialisée dans la fabrication de fauteuils roulants électriques (homologation allemande), de voitures électriques et de bornes électriques 100% Made in Algeria.



# Perspectives et champ d'actions

---

Les principales recommandations retenues au titre des ateliers sont comme suit :

## **Atelier n° 1 : Quelle stratégie pour partir à la conquête du marché africain?**

- Valorisation du potentiel humain en assurant le transfert du savoir-faire;
- Promotion et harmonisation des normes de qualité des produits électriques;
- Mettre en place une stratégie de ciblage des pays à l'export;
- Valoriser les potentialités de l'Algérie en matière énergétique, afin de se positionner sur le marché international, à travers l'exportation de l'électricité à un prix compétitif ainsi que l'exportation en Afrique du savoir-faire dans l'ensemble des domaines y afférents;
- Adopter une véritable stratégie de communication, au même titre qu'une stratégie de développement;
- Intégrer l'exportation dans la stratégie de l'entreprise;
- Etablir des études de marchés afin d'affiner l'offre commerciale;
- Maîtriser la chaîne de valeur depuis la production jusqu'à la distribution;
- L'externalisation de la gestion des ressources humaines en Afrique est une option à examiner pour assurer le transfert de compétences algériennes;
- Résoudre les problèmes de transport national, en assurant une meilleure prestation d'Air Algérie;
- Faciliter l'obtention des visas aux opérateurs économiques;
- Diligenter les innovations dans le domaine de l'économie numérique, en vue de réduire les coûts du commerce et faciliter la livraison des marchandises à l'international;
- Améliorer la connectivité des chaînes logistiques;
- Créer une entreprise de fret par un groupe d'entreprises publiques, devant proposer différents types de prestations de services;
- Intégrer la notion de risque dans tous les projets de l'entreprise et notamment dans le cadre de l'activité liée à l'export;
- Adopter un ensemble de mesures d'exonération des droits et taxes de douanes afin d'appuyer les exportateurs en démarrage et ceux en phase d'expansion;
- Prévoir un taux d'aide financière directe aux opérateurs économiques ou à l'endroit des clusters d'exportation, afin d'apporter des appuis financiers aux exportateurs qui désirent se lancer sur le marché africain;
- Prendre attache avec l'Organisation Africaine de Normalisation, qui représente l'instrument central pour des normes harmonisées dans tous les Etats membres de la ZLECAF (il est important de rappeler que cette organisation conduit le projet de l'élaboration de la Politique Qualité de l'Afrique, devant soutenir une infrastructure qualité capable de booster les échanges commerciaux interafricains);

- Agir en amont pour défendre les intérêts de l'Algérie et renforcer la représentation algérienne en Afrique afin de soutenir, aider et orienter les opérateurs algériens;
- Promouvoir et renforcer les activités de l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR);
- Mise en place d'un système normatif susceptible de garantir la qualité des produits locaux destinés à l'exportation;
- Créer une association ou plateforme d'opérateurs économiques du secteur dédié à l'électricité & Gaz, autour d'un champion en l'occurrence Sonelgaz;
- Mettre en place un fonds pour le financement des études de faisabilité des réseaux électriques en Afrique;
- Faciliter aux entreprises algériennes, dont Sonelgaz, l'acquisition de réseaux de distribution d'électricité et d'équipements électriques, seule ou en partenariat;
- Mettre en place un groupe de travail permanent pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de ce séminaire.

### **Atelier n°02 : Accompagnement financier et technique à l'export**

- Offrir aux entreprises algériennes les moyens d'aller se positionner sur le marché international à travers une stratégie, des moyens de financement et une logistique bien déterminée qui répondent aux normes internationales;
- Encourager une internationalisation en groupe en offrant un packaging complet de la conception au service après-vente.
- La nécessité d'une présence bancaire en Afrique, afin de faciliter les transactions, soit par des succursales de banques algériennes, par des consortiums, ou par la prise de part sociale dans les banques déjà installées dans ces pays.
- Mettre en place des cellules de veille économique dans les différentes ambassades qui seront spécialisées en fonction des spécificités et des opportunités offertes par chaque pays du continent;
- Restructurer le système financier existant qui ralentit et freine le processus de l'exportation;
- Modifier les textes de loi régissant le commerce extérieur et l'acte d'exportation;
- Abroger ou modifier l'ordonnance 96-22 qui criminalise tout défaut de rapatriement des montants supérieur à 2000 dollars, en les assimilant à des fuites de capitaux et relier ce texte à l'ordonnance n° 96-06 afin d'exclure, du champ de son application, les exportateurs adhérents à la CAGEX;
- Prendre en considération l'impossibilité de maîtriser les incidents lors de l'exportation, ce qui permettrait de réinstaurer la confiance entre la banque et l'exportateur;
- Amender l'ordonnance n°03-10 «la bonne foi ne saurait être retenue», ce qui se traduit par l'implication judiciaire des exportateurs. Ce changement permettrait de mieux sécuriser les exportateurs;
- Revoir la réglementation de change qui ne permet pas l'internationalisation des entreprises algériennes;
- Procéder à la révision de l'ordonnance n°14-04 et permettre la possibilité d'ouverture de bureaux de liaison à l'étranger;
- Augmenter les délais pour la domiciliation des factures relatives à l'exportation.

### **Atelier n° 03 : Logistique pour l'export**

- Libérer les initiatives des managers, relatives aux exportations et aux services y afférents;
- Alléger les procédures administratives, notamment avec les banques en matière d'accès au crédit;
- Mutualiser les moyens des entreprises pour diminuer les coûts de la logistique;
- Développer les infrastructures existantes dédiées aux opérations d'export;
- Implanter des bases logistiques qui seront spécialisées dans l'export;
- Encourager la sous-traitance des projets d'infrastructures aux micros entreprises selon la spécialité;
- Insister sur l'appui de nos représentations diplomatiques pour accompagner les entreprises algériennes dans l'export;
- Mettre en place des comptoirs et showroom de présentation des produits algériens pour faciliter l'activité des opérateurs et en faire un lobbying local;
- Créer des mécanismes de pénétration du marché africain, en assurant une souplesse des procédures administratives;
- Libérer l'acte d'exportation qui constitue un acte vital, vu le potentiel existant en Algérie dans tous les domaines avec l'accompagnement de l'Etat;
- Adapter les cahiers des charges avec les procédures des bailleurs de fonds;
- Etablir une plateforme logistique à Tamanrasset;
- Mettre en place une stratégie nationale globale des plateformes logistiques;
- Favoriser les échanges entre les chambres de commerce et d'industrie : Organisation d'expositions, et visites d'études, etc;
- Relier les zones éloignées avec de petits moyens de transports innovants comme le projet Avion-Taxi surtout dans le Sud, et ce, afin de réduire les coûts et faciliter la circulation des personnes;
- L'établissement de visas électroniques, en vue de faciliter les conditions de circulation des personnes;
- Développer des mécanismes de commercialisation des produits, en mettant en place une politique de marketing attractive;
- Régulariser le marché du transport maritime, pour encourager les exportations;
- Accréditer les cabinets nationaux, afin d'assurer l'expertise nécessaire pour l'assurance des produits électriques, vu les prix élevés de l'expertise internationale;
- Faciliter le transfert de devises au niveau de la Banque d'Algérie, pour les opérateurs économiques;
- Mettre en place un comité intersectoriel de coordination, pour faciliter les exportations;
- Développer et homologuer la fabrication des conteneurs au niveau national.





**Pour plus d'information,  
consulter le site web du CNESE  
[www.cnese.dz](http://www.cnese.dz)  
Télécharger le bulletin  
Télécharger la vidéo du séminaire**



المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي  
ⵏⵓⵎⵓⵔⵉⵏ ⵏⵓⵙⵓⵎⵓⵔⵉⵏ ⵏⵓⵙⵓⵎⵓⵔⵉⵏ ⵏⵓⵙⵓⵎⵓⵔⵉⵏ ⵏⵓⵙⵓⵎⵓⵔⵉⵏ  
NATIONAL ECONOMIC SOCIAL AND ENVIRONMENTAL COUNCIL

[www.cnese.dz](http://www.cnese.dz)